
Variations sur la globalisation

*Jacky FAYOLLE **

Cet article propose une synthèse des interventions et des débats qui ont animé, les 18 et 19 novembre 2002 au siège d'Air France, un séminaire portant sur « la globalisation économique et financière », à l'initiative d'OMNES, association qui fédère plusieurs syndicats de cette entreprise (*cf.* encadré).

Cette synthèse est structurée autour de deux questions : la première concerne la réversibilité du mouvement de mondialisation et de globalisation. Elle amène à revenir sur l'histoire longue de ce mouvement pour en révéler les méandres et les contradictions, ainsi que la manière dont ces dernières peuvent se manifester dans des circonstances critiques. Elle débouche sur la mise en évidence des contradictions et des incertitudes qui minent la phase de mondialisation contemporaine. La seconde question cherche à mieux spécifier les différentes composantes de cette dernière et à caractériser le rôle dominant que joue à cet égard la globalisation financière proprement dite. Après la mise en scène historique de la première partie, cette seconde partie fait plus explicitement référence aux interventions du séminaire, afin de serrer au mieux les points-clefs du débat. Elle débouche sur quelques interrogations majeures concernant la régulation financière du capitalisme contemporain.

* Directeur de l'IRES, professeur associé à l'université Pierre Mendès-France de Grenoble.

Encadré 1

OMNES et la globalisation économique et financière

OMNES est une association, créée en 1995 et présidée par Alain Dubourg, qui rassemble plusieurs syndicats d'Air France (CFDT, CFTC, CGC, FO-Cadres, SNMSAC, SNPL, SNPNC, SPAC-SNOMAC, UNAC, UNSA) afin d'organiser des séminaires sur des thèmes précis pour les militants des syndicats d'Air-France. Elle conclut à cette fin des conventions de formation avec la direction d'Air-France. Les séminaires d'OMNES sont devenus, au fil des années, un lieu de rencontre et de débats constructifs entre les militants des différents syndicats des personnels au sol et navigants d'Air France, sur les problématiques nouvelles auxquelles ils sont confrontés. Ces séminaires participent de ce fait à la dynamique du mouvement syndical d'Air France. Pour plus d'informations, le lecteur pourra consulter le site d'OMNES (<http://omnes.free.fr>).

Les 18 et 19 Novembre 2002, le dernier séminaire d'OMNES, organisé en partenariat avec le CEPII, avait pour thème : « La globalisation économique et financière ».

Les thèmes au menu de séminaire et les intervenants sollicités pour chacun d'eux étaient :

- « Structures financières, cycle financier et économie réelle », Michel Aglietta, conseiller scientifique au CEPII, professeur à l'université de Paris X Nanterre,
- « Les marchés financiers », Anton Brender, Chief Economist, Dexia Asset Management,
- « Mesurer le phénomène de globalisation », Christian de Boissieu, directeur scientifique du Centre d'observation économique de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, professeur à l'université de Paris I,
- « La globalisation : quel changement de donne ? », Lionel Fontagné, directeur du CEPII, professeur à l'université de Paris I,
- « Globalisation : mise en perspective historique », Dominique Plihon, président du conseil scientifique d'ATTAC, professeur à l'université de Paris XIII.

Jacky Fayolle, directeur de l'IRES, était en charge de proposer une synthèse de ces interventions et des débats. C'est devenu une tradition puisque, lors de séminaires antérieurs d'OMNES, d'autres chercheurs de l'IRES avaient déjà été sollicités pour cet exercice. Cette synthèse, dont une version orale et improvisée a été proposée en temps réel aux participants à l'initiative, est personnelle. Retravaillée, elle est reprise dans cet article. Même si elle s'efforce de rendre compte des principales idées exprimées par chaque intervenant, sa structure et sa thématique portent la marque de la perception des débats propre à l'auteur, qui s'est

■ ■ ■

■ ■ ■

autorisé à les mettre en scène à sa façon. Il remercie Alain Dubourg et les intervenants de cette liberté qui lui a été donnée.

Pour éviter une lourdeur et un pointillisme excessifs de la synthèse, les intervenants ne sont pas systématiquement cités : nombre d'idées mises en avant par les intervenants et les participants se recourent – pas toutes heureusement ! – et, en composant cette synthèse, l'auteur s'est efforcé de les insérer dans un développement cohérent, pour lequel il a mobilisé ses propres travaux. Les intervenants sont explicitement cités lorsqu'ils ont mis l'accent sur des idées qui spécifiaient nettement leurs discours. C'est certes prendre le risque de rendre insuffisamment compte de leurs apports mais il a paru préférable à celui de laisser le lecteur par une juxtaposition trop mécanique des différentes interventions. L'auteur assume bien sûr les inévitables limites et imperfections de ce choix.

La mondialisation est-elle irréversible ?

Christian de Boissieu, Lionel Fontagné et Dominique Plihon ont, chacun à leur façon, mis en perspective la globalisation contemporaine dans une histoire de longue période. Ils ont souligné la réversibilité du mouvement de mondialisation qu'elle s'exprime par l'alternance de vagues d'ouverture et de fermeture des économies nationales ou par des chocs qui renversent une trajectoire parfois présentée comme inéluctable. En ce sens, la réponse à la question posée est clairement « non ». Encore faut-il s'efforcer de comprendre le jeu des facteurs expliquant cette possible réversibilité et d'en mesurer les éventuelles conséquences.

Le regard rétrospectif sur l'histoire longue n'a pas d'intérêt que pour l'historien . Parce qu'il attire l'attention sur la succession, depuis le début du second millénaire, de différentes figures de la mondialisation, il en manifeste le caractère discontinu et, parfois, la réversibilité. Il amène ainsi à sonder les contradictions qui peuvent perturber et infléchir son cours. Celui-ci n'est réductible ni au simple déterminisme techno-économique – l'unification du monde, depuis « la guerre du feu », par un modèle technique commun, matérialisant l'universalisation des « forces productives » de l'humanité –, ni aux projets politiques des nations, États ou groupes sociaux candidats au rôle de « maîtres du monde » impériaux. Ces deux dimensions, bien sûr présentes, interagissent de manière toujours circonstanciée au sein d'un processus plus complexe, où se révèle un ensemble de besoins et d'aspirations communs à l'humanité et où s'éprouve aussi la difficulté de la réalisation pratique d'une telle communauté.

Le capitalisme et la nation : un couple à histoires

Les figures successives de la mondialisation sont autant de modes de rencontre entre deux tendances longues des sociétés modernes (dès lors qu'on fait remonter cette modernité jusqu'à ses prémices du début du second millénaire) :

a) L'approfondissement et la structuration de « l'économie-monde », pour reprendre la notion mise en avant par Fernand Braudel. D'ensemble réticulaire de centres urbains et marchands encore superficiellement superposés à des économies locales traditionnelles et inertes, l'économie-monde va devenir une mise en contact généralisée et ordonnée des activités locales. Les produits de ces dernières deviennent écoulés et valorisés sur des marchés dépassant de loin les relations de voisinage dans lesquelles elles s'inséraient traditionnellement. Le capitalisme marchand et financier, enraciné dans les villes libres ou les cités-Etats de la Hanse, de l'Italie de la Renaissance ou des Provinces-Unies, affirme tôt sa force d'expansion mondiale et sa capacité à tisser des réseaux intégrés par-delà les frontières physiques, politiques et religieuses. Pour ceux qui ne retiennent que cette part de l'histoire, que ce soit pour la célébrer ou la refuser, la mondialisation n'est que la dynamique capitaliste poussée jusqu'au bout, l'épanouissement sans entraves de l'économie de marché .

b) La constitution et la transformation, depuis le mercantilisme jusqu'à l'Etat keynésien, de l'organisation socio-économique dans un cadre institutionnel national qui conditionne l'efficacité de l'action publique, la qualité de la coordination des acteurs économiques et la reconnaissance effective de principes de justice sociale. A bien des égards, le principe national s'affirme contre la vocation cosmopolite inscrite dans la force d'expansion originelle du capitalisme. Cela va jusqu'au choix des capitales : si la France choisit Paris plutôt que Lyon, c'est aussi parce que la ville de l'Ile-de-France s'affirme plus comme le centre de gravité du territoire national en constitution que Lyon, trop liée aux banquiers et marchands italiens . Mais les nations modernes ne sont pas le simple héritage d'une réalité préexistante bousculée par le dynamisme de l'économie-monde capitaliste : l'histoire de ces nations les constitue dans un rapport dialectique avec la force d'expansion du capitalisme.

Le conflit originel ne reste en effet pas figé. Impulsé par le deuxième souffle qu'est la Révolution Industrielle, le mouvement du capitalisme va enfanter des articulations inédites et spécifiques de « l'économie-monde » et des systèmes nationaux.

Un ordre économique mondial s'épanouit entre les guerres napoléoniennes et un moment qu'on peut associer, entre autres événements, à la guerre de sécession américaine, au terme du second tiers du XIX^e siècle. Il associe dans une même division internationale du travail des nations dont le

capitalisme adolescent développe une puissance productive qui se satisfait mal de l'étroitesse des marchés inscrits dans les frontières nationales. Un ensemble de pays (le Royaume-Uni, puis la France, la Belgique, progressivement rattrapés par les Etats-Unis, l'Allemagne, la Suède...) se détachent comme un « club de convergence transatlantique ». En son sein, la complémentarité des spécialisations, gérées par un protectionnisme inégal et sélectif, équilibre l'agressivité concurrentielle impulsée par le libéralisme du leader britannique.

Cet ordre marchand se fissure dans les années 1870 à 1890, lorsque la « Grande Dépression » ralentit la croissance et altère la rentabilité des pays industriels de première génération. Elle recouvre le passage d'une division internationale du travail ordonnée par quelques pôles dominants à une concurrence mondiale rendue plus ouverte par l'extension du libre-échange. Les pays neufs (Etats-Unis, Australie, Argentine...) entrent dans une relation de concurrence affirmée avec les métropoles industrielles. La cohésion des nations européennes déjà industrialisées s'en trouve ébranlée, mais les contraintes exercées par la pression concurrentielle poussent à de profondes transformations internes. Le libre-échangisme des années 1860-70 contribue à la liquidation de la propriété foncière comme lieu dominant du pouvoir social et favorise l'affirmation de groupes sociaux plus dynamiques, bourgeoisie industrielle et classe ouvrière, qui se détachent des particularismes locaux et dont les conflits suscitent le développement de l'arbitrage étatique. Les sociétés à dominante progressivement urbaine, qui s'affirment dans le cadre unificateur de l'Etat-nation, forment le milieu propre à l'épanouissement du capitalisme industriel : les débouchés de consommation s'élargissent et le grand commerce en devient un agent actif, la formation de la main-d'œuvre devient l'objet d'un effort minimal, avec le développement de l'éducation primaire. C'est l'épanouissement de sociétés bourgeoises où l'accumulation privée des richesses met à profit le mariage du capitalisme et de la nation : l'exploitation rationalisée du travail salarié, au sein d'un marché du travail dont l'unification nationale favorise le caractère concurrentiel, en est le support principal. La révolution des transports joue un rôle-clé dans cette unification : grâce aux chemins de fer, on va chercher plus souvent un travail et un conjoint à l'extérieur de son terroir d'origine. La nation moderne ne s'est pas constituée indépendamment de sa participation active à une économie mondiale dont le capitalisme fonde le dynamisme.

Ces sociétés nationales sont à la recherche d'un équilibre convenable entre ouverture et protection, qui n'est certes pas le même pour les métropoles européennes et les pays neufs. La réaction protectionniste contribue à la relance de la croissance en Europe continentale, dont la « Belle Epoque » sera le symbole. Si cette réaction domine jusqu'à la Première Guerre mon-

diale, elle reste néanmoins tempérée. Elle ne débouche pas sur une surenchère de représailles. Au cours des années 1890, une fois la dépression dépassée, les métropoles industrielles reviennent sur un sentier de croissance plus favorable, car elles reconstituent leurs parts de marché, mais la structure de l'économie-monde s'est profondément modifiée : l'industrialisation s'étend à de nouvelles régions du monde, le leadership américain prend le relais de l'hégémonie britannique, le rattrapage allemand modifie les hiérarchies européennes, le Royaume-Uni défend ses positions en relançant un colonialisme de masse qui entend mobiliser efficacement les ressources de l'empire.

Au travers du dosage nuancé entre libre-échange et protection, l'économie mondiale affirme progressivement une certaine continuité de sa croissance. Même lorsqu'elles recourent à la protection, les sociétés nationales de la fin du XIX^e siècle restent ouvertes sur le monde: les hommes continuent à émigrer, des entreprises prennent une envergure multinationale durant la période de croissance protégée des années 1880-1910. Le couplage entre les exportations de capitaux à long terme et les migrations humaines se renforce. Les investissements à l'étranger permettent le contournement des barrières commerciales. L'émigration européenne procure aux pays d'accueil une main d'œuvre à la fois malléable et entreprenante, qui participe à la gestation de nouveaux systèmes productifs. L'expansion mondiale de la population d'origine européenne, sur le territoire européen où elle double entre 1800 et 1900 et dans les pays neufs dont elle impulse la croissance en émigrant, joue un rôle central. L'apogée de l'hégémonie européenne coïncide, en 1900, avec le poids maximal de l'Europe dans la population mondiale (près d'un quart, Russie incluse).

L'essaimage du capitalisme d'origine européenne stimule de nouveaux foyers d'accumulation et sa dynamique pénètre des régions périphériques. C'est, d'un côté, l'achèvement du processus de domination du monde par l'Europe engagé dès le XVI^e siècle, qui enferme durablement les régions périphériques dans une économie de la dépendance. D'un autre côté, c'est l'émergence d'une pluralité de foyers d'accumulation, dont la hiérarchie et l'harmonie ne sont pas préétablies, au sein d'un capitalisme international dont le domaine s'élargit. A travers le mixage entre libéralisme et protectionnisme et grâce au rôle disciplinaire joué par l'étalon-or, le capitalisme du XIX^e siècle aura promu une économie mondiale dotée d'une certaine robustesse, face aux tensions cycliques et aux accidents financiers, notamment ceux qui frappent les pays neufs. A cet égard, certaines différences avec la phase de mondialisation contemporaine méritent d'être soulignées : l'intégration financière de l'époque atteint un degré élevé, mais elle passe plutôt par des mouvements de capitaux à long terme relativement stables associés aux migrations humaines que par une exacerbation des flux rapide-

ment réversibles de court terme . Lorsque les économètres contemporains, mobilisant l'information procurée par les agrégats comptables, s'efforcent de mesurer le degré d'intégration financière de l'économie mondiale par l'ampleur de la déconnexion entre l'investissement effectué sur le territoire national et l'épargne qui se forme sur ce même territoire, ils sont à la peine pour montrer que la globalisation contemporaine est aussi intense que celle qui prévalait à la fin du XIX^e siècle. Mais la comptabilité nationale est mal adaptée à la mise en évidence des flux croisés de capitaux, de temporalité brève et variable, qui animent aujourd'hui la globalisation financière .

Cette « mondialisation heureuse » d'un capitalisme cosmopolite qui célèbre ses noces avec la nation est pourtant minée par des forces souterraines, des conflits latents :

– Le régime international qui régule ce capitalisme, en particulier la sévère discipline collective de l'étalon-or, exclut une réponse satisfaisante aux besoins sociaux de masse qui s'affirment dramatiquement au sein de sociétés nationales soumises au bouleversement de l'industrialisation et de l'urbanisation . L'heure est à l'ajustement des cycles d'accumulation du capital et des contraintes financières par « l'armée de réserve » des travailleurs tenus à la lisière du processus productif, tandis que l'idée de la promotion publique d'une norme de plein emploi n'est pas encore d'actualité et manque tout simplement de sens pour les institutions de l'époque (bien que l'aspiration collective du « droit au travail » se soit clairement exprimée dès la Révolution de 1848 et soit portée par les cercles socialistes).

– Les vieux conflits de puissance sont reproduits par la transformation capitaliste de ces puissances. La question des origines de la première guerre mondiale est certes toujours débattue. La théorie léniniste de l'impérialisme conférait à l'expansionnisme économique des impérialismes concurrents la responsabilité première dans la genèse de la guerre. Des auteurs contemporains, comme l'historien Paul Bairoch , s'opposent à ce déterminisme économique, en considérant que l'expansion mondiale de la Belle Epoque atténuait, plutôt qu'elle n'accentuait, les rivalités économiques : la puissance économique des Etats modernes aurait fourni l'intendance mais non les motifs de la guerre, qui relevaient de la volonté de domination politique. D'autres historiens, plus nuancés, suggèrent que la compétition économique, sans avoir un rôle autonome ni décisif, a nourri l'annexion du sentiment démocratique par le sentiment national. Quoi qu'il en soit, la Première Guerre mondiale, qui traduit l'exacerbation de la passion nationale au sein des Etats modernes à prétention démocratique, n'est pas indifférente aux rivalités économiques qui se sont affirmées entre ces Etats. La guerre a dramatiquement conclu la phase de mondialisation issue du XIX^e siècle et dissous l'utopie d'harmonie cosmopolite dont elle était porteuse. Et elle ouvre une

période d'une trentaine d'années durant laquelle le recul de l'intégration marchande et financière du monde va s'affirmer.

***La démondialisation de l'entre-deux guerres
et l'inégale reconstruction fordiste***

La mondialisation du XIX^e siècle aura donc été réversible. Les facteurs de cette réversibilité font jouer le temps long des déséquilibres structurels et le temps court des dépressions brutales, dont l'interférence donnera à la crise des années trente une tonalité bien plus dramatique que la « Grande Dépression » du XIX^e siècle. Le nouveau leadership américain, dès la fin du XIX^e siècle, inaugure un mode de croissance intensif du capitalisme qui creuse les inégalités internationales, bien au-delà du point atteint au cours de l'hégémonie britannique. L'Europe reste en retrait d'un capitalisme américain bien plus insulaire que ne l'était le leader britannique. Après la Première Guerre mondiale, la sénilité de l'étalon-or, face à l'altération des équilibres financiers découlant de la guerre et aux besoins sociaux désormais franchement exprimés par les classes ouvrières nationales, entrave la diffusion internationale de la croissance économique. C'est d'abord face à la persistance du chômage dans le Royaume-Uni des années 1920, dont les dirigeants sont obsédés par la garantie de la parité-or de la livre sterling, que Keynes forge ses idées sur les causes du sous-emploi et les remèdes à y apporter. Ces facteurs structurels entreront en résonance réciproque pour contribuer, au cours des années trente, à la désintégration de l'économie mondiale par la spirale déflationniste, la propagation des effondrements financiers et les représailles protectionnistes. Cette décennie aura démontré la possibilité d'une « dé-mondialisation » rapide et catastrophique, lorsque la logique des fractionnements, commerciaux, monétaires et financiers, l'emporte sur la continuité des réseaux d'échange internationaux. Ceux-ci vont se reconstituer sous la forme d'un partage cloisonné des aires d'influence. Certains pays producteurs de produits primaires, qui ont connu parmi les difficultés les plus graves, inaugurent des politiques de substitution aux importations. Peu cependant pourront en faire l'amorce d'un véritable décollage industriel : c'est aussi le sous-développement moderne qui s'amorce dans les années 1930.

Dans l'après-guerre, la reconstruction économique et politique des nations développées, puis l'épanouissement des sociétés salariales et des Etats-providence, s'appuient sur un ensemble de changements institutionnels qui participent à une maîtrise nationale plus affirmée de l'intensité et de l'orientation de la croissance. Le dynamisme du capital est domestiqué pour contribuer à l'amélioration de la condition salariale, au point qu'on puisse parler de « société salariale » pour désigner les sociétés d'après-guerre. Cette « domestication » s'appuie sur des médiations institu-

tionnelles qui s'inscrivent prioritairement dans les Etats-nations et qui procurent une assise solide aux interventions de politique économique. La confiance nouvelle dans les régulations internes aux Etats-nations a souvent relégué au second plan le rôle permissif de conditions internationales, sans lesquelles les nations n'auraient pu affirmer une certaine autonomie de la gestion de leur croissance. Michel Aglietta, dans son intervention, a relevé la diversité des régimes de croissance nationaux de l'après-guerre. Le compromis de Bretton Woods s'est avéré, en pratique, adaptable, au fur et à mesure que la configuration et les besoins de financement de l'économie internationale évoluaient. Ce système n'a jamais fonctionné qu'au travers d'excroissances successives (le plan Marshall, l'Union Européenne de Paiements, le marché des eurodollars,...), qui ont d'abord permis le réamorçage des échanges multilatéraux entre les pays éprouvés par la crise et la guerre, et qui ont ensuite accompagné leur rattrapage sur les Etats-Unis. Il aura constitué, pendant deux décennies, un cadre finalement assez accommodant pour le rattrapage de l'économie américaine par les européens et les japonais. Il a contribué à internationaliser les compromis keynésiens mis en œuvre au sein des nations développées.

Il faut souligner à cet égard les évolutions dans le rôle effectif des organisations multinationales comme le FMI et la Banque Mondiale, entre ces premières décennies de l'après-guerre et le dernier quart de siècle : d'une part, l'extension des échanges comparativement à celle des productions, les indépendances nationales nouvellement acquises, la plongée des économies du Tiers-Monde dans une mondialisation désordonnée à partir des années 1970 ont conféré à ces organisations une fonction de gendarme économique et financier du monde, qui n'est pas le simple prolongement de leur vocation initiale ; d'autre part, pour assumer ce rôle étendu et modifié, elles se sont progressivement consolidées comme des bureaucraties et des technocraties dotées de leur propre corps de doctrine et peu perméables aux influences extérieures. C'est devenu là un problème majeur, notamment relevé, en connaisseur, par Joseph Stiglitz .

L'ordre international des années 1950-60 repose cependant sur une configuration particulière de la formation et de l'allocation des ressources mondiales. Les pays de l'OCDE bénéficient de gains de productivité internes élevés et de termes de l'échange avantageux qui contribuent ensemble à de fortes capacités nationales d'accumulation et à l'épanouissement de la société salariale. La réussite du fordisme reste principalement réservée à ce groupe démographiquement minoritaire de pays, dont les échanges réciproques s'intensifient, au fur et à mesure des progrès de la libéralisation commerciale promue par le GATT et de l'intégration européenne. Le dynamisme de la croissance, nourri par le rattrapage européen et japonais sur les Etats-Unis, et la progressivité de la libéralisation commerciale vont de pair.

Les Etats savent mettre des freins à cette libéralisation pour conserver des positions de force, en jouant de la préférence nationale des consommateurs. L'hétérogénéité du phénomène d'ouverture reste une constante, avec une ouverture moins intense des Etats-Unis et du Japon que des pays européens. Et, surtout, le fordisme se diffuse bien trop sélectivement à l'échelle mondiale pour mettre fin à la polarisation persistante entre « clubs de convergence » riches et pauvres. Les interdépendances accrues qui structurent l'économie mondiale ne signifient pas une répartition équitable des facteurs et des gains de la croissance. L'hypothèse d'une universalisation du progrès technique peut être sérieusement mise en doute, face à la persistance de cette polarisation. Les rendements croissants, dont peuvent bénéficier les économies développées et/ou de grande taille en exploitant les économies d'échelle des technologies fordistes, favorisent l'appropriation oligopolistique des gains issus du progrès technique. La maturation des nouvelles technologies contribue à l'accélération de la mondialisation mais leur diffusion et leur mise en œuvre restent inégalitaires. L'explosion plus récente des technologies de l'information et de la communication n'échappe pas à ce biais, en dépit de leur caractère potentiellement « non-rival ».

Bien qu'ils n'en retirent que des avantages limités, souvent trop faibles pour qu'ils puissent s'extraire durablement du sous-développement, les pays du Tiers-Monde, qui ont accédé à la reconnaissance nationale avec la décolonisation, participent pourtant plus directement à cette économie internationale hiérarchisée. C'est durant cette période que la structuration hiérarchique du capitalisme mondial en un centre et une périphérie, dominée mais intégrée, fournisseuse de matières premières bon marché et de débouchés d'appoint, s'impose le plus clairement. C'est aussi sur ces décennies d'après-guerre que les termes de l'échange de produits primaires s'orientent franchement à la baisse. La capacité d'épargne des pays en voie de développement reste limitée face à leurs besoins d'investissement, compte tenu du système des prix internationaux.

La croissance des économies périphériques est largement induite par celle du commerce mondial, stimulée par le dynamisme des pays de l'OCDE. Certaines d'entre elles, en Asie surtout, en tirent profit pour amorcer un processus d'émancipation et jeter les bases d'un capitalisme national, attentif aux facteurs institutionnels et humains du développement. Les tentatives, par certains pays dominés, d'un développement dit autocentré sont une réaction plus radicale aux dissymétries du système mondial, dans la foulée des politiques de substitution aux importations inaugurées dans les années 1930, et avec l'encouragement que constituent les indépendances politiques nouvellement acquises. L'échec final des socialismes est-européens et tiers-mondistes signifie l'épuisement des tentatives les plus dirigistes de forcer le rattrapage sur les capitalismes avancés. Dans de trop

nombreux pays du Tiers-Monde, au lendemain des décolonisations, l'Etat développeur a plus accaparé la richesse sociale qu'impulsé sa création, le contrôle des rentes étatiques devenant du coup lui-même un objet de conflit. L'économie de la dépendance dans laquelle se sont enlisés bien des pays accédant à l'indépendance s'est souvent nourrie de l'impuissance et de l'impécuniosité des nouveaux Etats.

Au XX^e siècle, l'explosion démographique du Tiers-Monde s'effectue ainsi sans rattrapage économique concomitant. Ce sont, au contraire, les disparités internationales qui l'emportent à l'échelle planétaire.

La mondialisation ségrégative et volatile de la fin du XX^e siècle

Depuis que le système de Bretton Woods est entré en crise, au début des années 1970, les cycles conjoncturels successifs furent autant de mises à l'épreuve des tentatives de réorganisation des rapports économiques internationaux. Jusqu'à présent, chacun de ces cycles a révélé la fragilité de modes d'organisation qui ne résistent guère aux situations critiques. L'instabilité et les crises récurrentes rythment la mondialisation intense et chaotique du dernier quart de siècle. Le rôle de l'OPEP comme nouveau créancier structurel et la solvabilisation des pays en voie de développement non pétroliers par un endettement massif n'ont pas résisté à la radicalisation restrictive des politiques monétaires intervenu d'abord aux Etats-Unis puis dans l'ensemble des grands pays industrialisés au début des années 1980 ; la polarisation financière entre le nouveau débiteur américain et les créanciers japonais et allemand a buté, au cours des années 1990, sur la défaillance de ces derniers, minés par une déflation rampante qui succède, dans le cas japonais, à une vague spéculative inédite, et dans le cas germanique, aux tensions provoquées par l'unification allemande; enfin, le couplage entre la confirmation du potentiel de croissance américain, revigoré dans les années 1990 par l'exploration d'une nouvelle frontière technologique et l'émergence d'économies aux taux de croissance très élevés s'est heurté à l'éclatement de la crise asiatique, en 1997-98, et sans doute, plus fondamentalement, aux excès d'investissement et de valorisation financière révélés par la récession américaine de 2001.

L'histoire de la globalisation financière internationale, dans ce dernier quart de siècle, peut ainsi être lue comme une succession de configurations caractérisées par une géographie à chaque fois spécifique des flux de financement internationaux et des réseaux institutionnels qu'ils empruntent. De cette globalisation n'émerge pas aisément un régime de croissance durable qui en assure la stabilité et en maximise les bénéfices, si bien que les crises récurrentes sont autant d'occasions d'un retour menaçant de la fragmentation de l'économie internationale. Celle-ci a l'allure d'une « économie d'ar-

chipel » (une expression de Pierre Veltz reprise par Dominique Plihon dans son intervention), qui apparie, au sein de réseaux d'échange denses et ramifiés, les lieux d'excellence de l'économie mondiale, mais qui peine à intégrer nombre de régions à forte démographie et laisse franchement à l'écart les nouvelles *terrae incognitae*, notamment en Afrique. La libéralisation des échanges et des mouvements de capitaux, qui anime la mondialisation contemporaine, a ébranlé la hiérarchie acquise entre centre et périphérie. Elle a introduit de l'indétermination dans la répartition et la dynamique des avantages comparatifs. Elle a donné du jeu à la géographie économique, en accroissant les degrés de liberté des stratégies multinationales. Elle a induit l'éclatement du Tiers-Monde et remis en cause l'irréversibilité du rattrapage européen et japonais sur les Etats-Unis, parce que ces derniers ont mieux tiré parti d'une libéralisation qu'ils ont délibérément impulsée à partir du début des années 1980. S'il y a eu un temps du projet politique, comme y a insisté Dominique Plihon, ce fut bien à ce moment-là, lorsque les forces politiques représentées par Ronald Reagan et Margaret Thatcher inaugurèrent une entreprise cohérente de déréglementation, de privatisation et de flexibilisation du rapport salarial, afin de porter remède à la crise de rentabilité du capitalisme fordiste et de redynamiser la formation des profits. Le qualificatif « néo-libéral » devient accolé à cette mondialisation contemporaine, qui trouve sa pleine extension après la chute du mur de Berlin. La libéralisation généralisée s'alimente aussi de l'activisme de courants de pensée préexistants (comme l'école monétariste de Chicago) ainsi que d'une relance de la théorisation néo-classique, tandis que l'audience et la cohésion du courant marxiste sont en chute libre et que l'influence politique des courants hétérodoxes reste limitée.

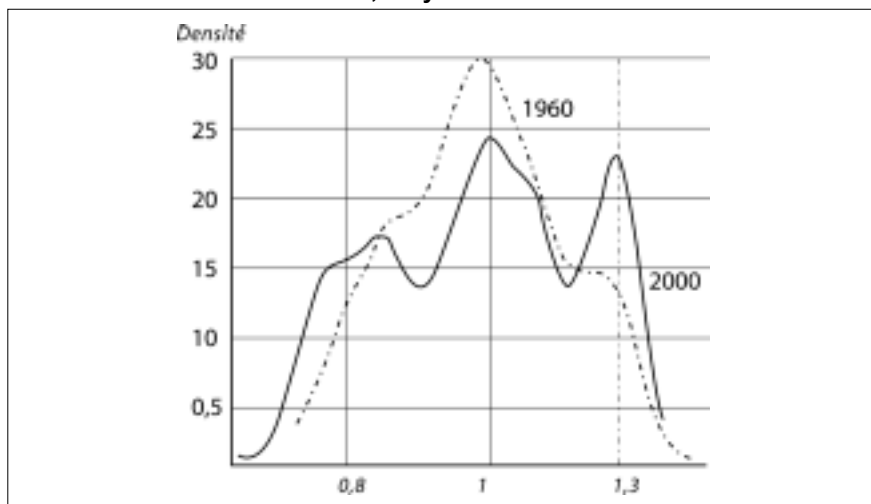
Dans les années 1960, la distribution de la richesse mondiale, en termes de revenu par habitant, était unimodale, c'est-à-dire que les pauvres et les riches du monde étaient séparés par une vaste population aux revenus moyens, continûment étalée entre les deux extrêmes mais assez fortement concentrée au centre (*cf.* graphique 1, mobilisé dans son intervention par Lionel Fontagné). Aujourd'hui, cette distribution devient bi- voire tri-modale, c'est-à-dire qu'elle révèle des groupes de pays, des « clubs de convergence » qui s'éloignent les uns des autres. Cette consolidation des inégalités est lourde de menaces : elle polarise les ressources en capital d'un côté, les disponibilités en ressources humaines d'âge actif de l'autre. Nul doute que des dangers de guerre s'inscrivent dans cette tension, qui suscite à la fois l'attraction et la répulsion du modèle économique et culturel occidental, comme le relevait Christian de Boissieu. La capitalisation représentée par les sociétés implantées dans les deux tours détruites du World Trade

Center était un chiffre impressionnant ! Et c'est le symbole de la destruction de ce capital qui s'est alors imposé, non celui de son partage.

Certes le devenir des inégalités entre individus du monde – pas simplement les inégalités de revenus mais aussi et surtout les inégalités en matière de patrimoine et d'accès aux ressources en capital – se joue pour partie au sein de très grands pays, comme la Chine, l'Inde, le Brésil..., qui peuvent afficher un rattrapage global, et même impressionnant dans le cas de la Chine, mais très inégalement réparti. Trop de pays cependant ont leur population massivement exclue de la croissance mondiale, en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie centrale, dans certaines parties de l'Amérique latine... Dans ces pays, la population d'âge actif, nombreuse, reste sous-équipée, matériellement et éducativement – sans parler de la santé et du SIDA dans nombre d'entre eux – pour pouvoir produire et participer convenablement à l'économie mondiale.

Le creusement des inégalités nourrit, comme le relèvera Lionel Fontagné, la contestation de la globalisation. Cette contestation se focalise souvent sur l'intensification des échanges, qui est un phénomène directement et quotidiennement tangible : les gains d'efficacité et de bien-être procurés par cette intensification, vantés par nombre d'économistes, apparaissent surestimés aux yeux d'une large partie de l'opinion publique. Des participants au débat se feront les porteurs vigoureux de cette perception. Lionel Fontagné maintiendra l'idée de la réalité de tels gains de bien-être favorables aux consommateurs bénéficiant de produits à meilleur marché et plus diversi-

Graphique 1. Distribution mondiale des PIB par tête
(exprimés en parité des pouvoirs d'achat et après transformation logarithmique)
1960 et 1980, moyenne mondiale = 1



Source : Isabelle Bensedoun, Agnès Chevallier, Guillaume Gaulier, « Repenser l'ouverture au Sud », *Lettre du CEPII*, n°205, Octobre 2001, à partir de la base CHELEM et de calculs d'Alain Desdoigts.

fiés. Il insistera sur le besoin, pour comprendre le creusement des inégalités, y compris au sein des sociétés développées, de saisir l'interaction de différents facteurs, plutôt que de s'en tenir au seul effet de l'extension du commerce : l'interférence complexe de la concurrence internationale et des innovations technologiques pour produire un progrès technique biaisé en défaveur des travailleurs peu qualifiés, vulnérables à la concurrence salariale et aux délocalisations ; les stratégies d'appropriation oligopolistiques de ce progrès et de ses bénéfices, mais aussi l'investissement dans la haute technologie et la différenciation des produits, qui permettent à certains pays développés – comme la France – de tenir honorablement leur rang et de s'adapter à la concurrence vigoureuse des pays émergents ; l'enfermement, en contrepartie, de nombre des pays les moins avancés dans des spécialisations régressives et peu rémunératrices. Lorsqu'on classe les pays en fonction de leurs performances au cours des dernières décennies, la croissance du revenu par tête et la progression des parts de marché vont généralement de pair mais cette corrélation est plus le témoignage d'une dynamique globale que la preuve d'une causalité univoque (de l'ouverture vers la croissance). « L'économie de la connaissance », parce que sa nature « non-rivale » pousse à la coopération des acteurs de la vie économique, est le support potentiel d'un rattrapage inédit des pays pauvres à l'échelle mondiale. Mais l'ensemble des facteurs énoncés entrave la réalisation de cette potentialité.

Dominique Plihon soulignera l'interaction des effets inégalitaires de la globalisation avec le caractère prédateur des modes de production qu'elle privilégie pour l'environnement (le dérèglement climatique, la mise en cause de la diversité biologique, l'épuisement sélectif des ressources en eau) : soit que les économies développées ou émergentes fonctionnent avec des systèmes gourmands en énergie, à commencer par les Etats-Unis, et que les entreprises multinationales mettent à profit la libéralisation pour pratiquer une appropriation abusive des ressources naturelles ; soit que les pays pauvres soient conduits à une surexploitation dévastatrice de leur patrimoine naturel.

Les projets et les rapports de force

Cette situation soulève deux questions, bien réelles, mais dont le caractère nécessairement abrupt rend la discussion et le traitement difficiles – comme les débats ont permis de s'en rendre compte :

a) Celle de la gouvernance et des régulations publiques capables, au travers de la mutation des institutions internationales, d'œuvrer à la réduction de ces disparités dramatiques et à la stabilité de la croissance mondiale. La globalisation réduit les souverainetés nationales et désarme les politiques économiques, sans que des instances qui relèvent d'une véritable souverai-

neté partagée, et non d'un autoritarisme techno-bureaucratique, soient à même de prendre le relais. Christian de Boissieu notait à cet égard l'épuisement d'instances telles que le G8, qui montrent leurs limites face à une réalité où « les systèmes sont plus intégrés que les régulations », pour reprendre son expression. Dominique Plihon a mis en avant la nécessaire promotion de principes fondamentaux – principes de solidarité, de précaution, de participation – fondant « l'utopie réaliste du développement durable » et conduisant à des engagements précis dans des domaines cruciaux (le développement des énergies renouvelables, l'accès à l'eau, la protection des forêts, la responsabilité écologique des entreprises). Ces principes et ces engagements prendraient vie au sein d'une architecture de la gouvernance mondiale rétablissant une hiérarchie des normes et des institutions favorable au développement durable. La participation à la gouvernance mondiale doit s'ouvrir non seulement aux puissances émergentes, comme la Chine, mais aussi aux pays qui n'émergent pas. Pourquoi faudrait-il que les pays et les populations exclus des bénéfices de la croissance mondiale le soient aussi de la participation à la gouvernance et aux régulations qui permettent d'agir sur la formation et la répartition de ces gains ?

b) La question d'une solidarité financière à des fins de développement, que n'est visiblement pas à même d'assurer la globalisation financière qui prévaut aujourd'hui. C'est bien parce qu'il y a ce besoin de solidarité passant par des transferts de fonds et de capitaux que les modalités de la globalisation financière font problème. A propos de la nature des régulations permettant de maîtriser cette globalisation, la diversité s'est manifestée : Christian de Boissieu a exprimé son attention au principe de la taxe Tobin, qui lui paraît préférable au contrôle des changes, à condition qu'il suscite un consensus suffisant pour en faire une règle du jeu acceptée et qu'il s'applique avec discernement pour ne pas taxer indifféremment n'importe quelle opération de change. L'idée de la taxe Tobin est en revanche rejetée par Anton Brender, pour qui cette taxe risque plus d'entraver le rôle stabilisant des opérations d'arbitrage que de dissuader les dérives spéculatives des marchés. Elle est relativisée par Dominique Plihon au profit d'une construction plus ambitieuse d'un système de taxes, d'écotaxes et de contrôle des capitaux contribuant à nourrir un fonds mondial de développement et à relancer ainsi l'aide publique au développement. Cette relance serait complémentaire à l'annulation effective de la dette des pays les plus pauvres.

Ces propositions très articulées nourrissent la discussion et aiguissent l'esprit militant. Mais, sans doute pour partie à cause de ce caractère globalisant, elles n'emportent pas d'emblée la conviction. Elles offrent le projet d'une « autre mondialisation » qui paraît, en l'état actuel des choses, inaccessible à certains participants, soucieux d'une intervention plus limitée, en prise directe sur les processus en cours auxquels ils sont confrontés. Enfin,

l'harmonie n'est pas spontanée entre la réponse aux enjeux économiques de la globalisation et la prise en compte de la dimension écologique du développement durable, spécialement lorsque cette prise en compte apparaît pénaliser l'entreprise.

Quel que soit le degré d'adhésion qu'on puisse éprouver pour le projet d'une « autre mondialisation », on n'en est de fait pas là. Le retour sur la trajectoire effective de l'économie mondiale, jusque dans la conjoncture présente, amène à une attention précise aux rapports de force économiques et géopolitiques. Au travers de cette trajectoire, les Etats-Unis restent finalement confirmés, en dépit de toutes les péripéties qui peuvent les affecter, comme le lieu d'ancrage de la finance internationale. Ils sont devenus depuis une quinzaine d'années un débiteur net, mais le seul dont la valeur des titres publics et privés paraisse fondamentalement garantie aux yeux des investisseurs par la continuité et l'efficacité de sa croissance à long terme. Si ce « débiteur en dernier ressort » n'était pas là, les investisseurs internationaux seraient probablement très frustrés, mais, s'il devait être à son tour l'objet de la défiance collective, l'affolement prendrait bien vite le relais de la frustration ! Les effets d'entraînement du dynamisme américain sur le reste du monde sont contrés par les effets d'éviction liés à leur domination monétaire et financière. L'effet rassurant des placements en titres américains est ambigu : il concourt à stabiliser la finance internationale, en offrant aux investisseurs internationaux une gamme d'actifs jugés fondamentalement solides, mais il signifie aussi que ces investisseurs auront moins de scrupules à se désengager brutalement de placements localisés dans des pays encore loin de la maturité américaine. L'économie américaine est à la fois attractive et prédatrice.

La crise cyclique qui a frappé les Etats-Unis en 2000-2001 et mis fin à la vague de surinvestissement productif dans la « nouvelle économie » et de confiance euphorique dans sa valorisation financière a durement mis à l'épreuve les croyances dans les vertus du capitalisme américain, sans visiblement les avoir définitivement dissoutes. Les taux de profit réalisés par l'économie américaine se sont effrités au cours des dernières années de la phase d'expansion : le gonflement des coûts en capital induits par l'obsolescence accélérée des équipements électroniques a effacé, au moins en partie, les gains procurés par le moindre prix et la plus grande efficacité unitaires de ces équipements. L'interrogation sur le caractère durable du retour de l'expansion américaine, au lendemain même de la récession de 2001, reste au cœur des incertitudes sur le devenir de la croissance mondiale, même si l'euro constitue la promesse d'un principe positif de diversification des pôles d'entraînement de cette dernière.

Le développement de zones d'intégration régionale est en effet un pendant observable de la mondialisation, mais ces efforts d'intégration n'ont

pas encore vraiment démontré leur capacité à constituer une médiation effective pour une mondialisation maîtrisée, pas même en Europe, où l'expérience est pourtant la plus avancée. La mise en œuvre de l'ALENA n'a pas empêché le Mexique de connaître de graves déboires en 1994, l'incapacité du Japon à assumer un leadership régional fut partie intégrante de la crise asiatique de 1997-98, la viabilité du Mercosur est lourdement menacée par la différence des problèmes et des stratégies entre Argentins et Brésiliens. L'enjeu européen est crucial : c'est à la fois la tentative d'intégration régionale la plus élaborée, avec un marché et une monnaie uniques, des institutions communes. Mais, justement à cause de cette maturation, c'est aussi celle où la difficulté à faire du mouvement d'intégration le support d'un « New Deal » contemporain réconciliant l'économique et social est la plus nettement éprouvée, parce qu'elle est touchée du doigt (l'attente sociale mise dans le Mercosur ou l'Alena est évidemment plus limitée). La création de l'euro peut être comprise comme une réponse, avec un décalage d'un quart de siècle, à la crise du système monétaire de Bretton Woods, mais l'usage social de l'euro reste entravé par l'héritage du processus de désinflation compétitive qui a gouverné la transition à l'union monétaire, par la configuration des politiques économiques qui en a résulté et par la participation de l'euro à la domination des marchés financiers. « L'Europe sociale » est restée, en dépit d'avancées récentes, subordonnée à l'intégration marchande puis à l'unification monétaire. La crise de la gouvernance européenne est grave : l'incertitude de son issue ne permet pas d'être assuré du retour sur une trajectoire de plein emploi que les politiques communautaires avaient commencé à assumer comme finalité durant la phase conjoncturelle d'expansion terminée en 2000, mais dont elles semblent se distancier dès que la conjoncture est moins favorable. Pour Dominique Plihon, l'intégration européenne a plus jusqu'à présent constitué un relais de la mondialisation néo-libérale qu'une alternative face à elle, en accentuant même certains effets pervers lorsque des pays européens, à commencer par la France, en rajoutent pour se crédibiliser comme les bons élèves du néo-libéralisme dominant.

Les désordres de l'économie mondiale, sa cyclicité exacerbée et destructrice, ses crises récurrentes ne relèvent pas cependant du seul défaut de coordination entre les grandes puissances économiques, du seul problème de bonne gouvernance mondiale, que pourrait résoudre une réforme adéquate de l'architecture des institutions internationales, si les gouvernements y mettaient suffisamment de bonne volonté. Elle s'enracine dans les modes de gestion qu'ont développé de manière dominante les acteurs de l'économie mondiale – firmes multinationales et groupes financiers. Il faut en conséquence approfondir sur ce plan l'analyse du contenu de la mondialisation et comprendre comment son allure macroéconomique s'en trouve déterminée.

De la mondialisation à la globalisation

Les deux notions de mondialisation et de globalisation sont aujourd'hui largement utilisées comme équivalentes. Ce fut aussi le cas dans différentes interventions, et Lionel Fontagné a explicitement admis cette assimilation, qui va de soi dans la terminologie anglo-saxonne. Le maintien d'une distinction n'apparaît cependant pas réductible à une simple coquetterie de langage, dont abuseraient les latins, et s'avère utile, si cette distinction n'est pas figée : la mondialisation est un mouvement de longue période, qui fait interagir différents processus, parmi lesquels la « globalisation économique et financière », ou, pourrait-on dire, « la globalisation du capital », domine aujourd'hui les autres, sans que ce mouvement soit réductible à cette seule composante. Quels sont ces processus ? C'est une extension généralisée de la circulation des biens, des services et des savoirs sur un espace qui transgresse les découpages nationaux. C'est aussi une intégration renforcée des marchés qui organisent cette circulation : les normes et les prix deviennent de plus en plus déterminés au sein de l'espace commun constitué par ces marchés plutôt qu'au sein de chaque économie nationale ; les firmes multinationales sont devenues l'acteur dominant de cet espace élargi grâce à leur maîtrise d'une large part des échanges mondiaux. C'est enfin une globalisation des décisions productives et financières, qui concentre à l'échelle mondiale la détermination de l'orientation et des rythmes de l'accumulation du capital et qui fait ainsi retour sur la circulation des marchandises et l'intégration des marchés. Ces décisions sont soumises au principe de « création de valeur pour l'actionnaire » et à l'évaluation conséquente des entreprises par la « valeur actionnariale ». La prétention à l'universalité de ce principe et de ce mode d'évaluation, au cours des années 1990, fait de la globalisation du capital un phénomène plus profond que la seule mondialisation des échanges marchands. Ce fut un point central de l'intervention de Michel Aglietta.

Libre circulation des marchandises et intégration des marchés

Ces deux aspects, au cœur de l'intervention de Lionel Fontagné, méritent une attention spécifique. L'exportation lointaine des marchandises n'est pas en soi un phénomène nouveau. Mais l'extension de la marchandisation à des activités auparavant largement tenues en dehors de la sphère marchande (comme la culture et l'éducation) et l'extension de l'aire de circulation des marchandises font qu'une proportion accrue de la population mondiale voit ses conditions de travail et de vie déterminées par son mode de participation au marché mondial – y compris par défaut, lorsque les activités de cette population sont très faiblement valorisées par un système de prix fortement internationalisé (pensons à l'agriculture). Il y a aussi les exu-

toires, comme l'économie de la drogue, dont on sait qu'elle s'impose parfois comme la seule voie de subsistance à des populations paysannes paupérisées.

L'identité des territoires locaux s'éprouve aujourd'hui sur un espace élargi qui dépasse de loin les voisinages immédiats et traditionnels. C'est la reconnaissance de spécialisations et de savoir-faire originaux qui procure un desserrement durable de la contrainte concurrentielle pesant sur la population habitant un territoire donné. Lorsque cette reconnaissance est une réussite, elle passe par des stratégies qui impulsent l'accumulation locale de compétences spécifiques, incorporées aux créations d'emplois. Lorsque ce n'est pas le cas, la marginalisation du territoire renforce la mise en cause des activités qui l'avaient jusque-là structuré et alimente les attitudes de repli, face à une mondialisation objectivement vécue comme une menace. Les traditionnelles politiques étatiques d'aménagement du territoire ont bien du mal à corriger ces nouveaux déséquilibres régionaux, parce que l'Etat national ne maîtrise plus aussi aisément qu'auparavant la cartographie d'un espace national devenu plus sensible à l'influence des marchés mondiaux. En même temps, le relais pris, dans le cas européen, par la politique régionale communautaire, qui mobilise les fonds structurels, est loin d'être pleinement convaincant. Les disparités inter-régionales sont rigides en Europe. Ces disparités persistantes passent à la fois par des différenciations entre centre et périphérie qui transgressent les frontières nationales et par l'effet de dispositifs nationaux qui canalisent souvent les bénéfices de l'intégration européenne vers les territoires déjà les plus développés d'un pays donné. L'accueil des pays d'Europe centrale et orientale dans l'Union européenne va encore renforcer l'actualité et l'acuité de ces problèmes, compte tenu des forces centrifuges auxquelles sont soumis leurs espaces nationaux en restructuration. Ces bouleversements de la géographie économique et sociale jouent un rôle majeur dans le vécu de la mondialisation, bien qu'ils aient été assez peu abordés dans les débats. L'unification marchande et monétaire du continent européen ouvre une pluralité de scénarios envisageables pour sa géographie, selon que l'accent est mis sur les forces de concentration territoriale des activités ou, au contraire, sur la possibilité de leur répartition équilibrée. Rien n'est fatal cependant : pour prendre un micro-exemple, le développement des petites compagnies aériennes à bas coût semble contribuer, dans le cas français, à la redynamisation de territoires quelque peu délaissés, même si ces effets favorables sont sans doute volatils.

L'intégration des marchés met en cause les modes de socialisation et les droits collectifs acquis au niveau national. Au travers de l'extinction de la grande usine fordiste comme emblème du modèle socio-économique, c'est un mode d'articulation des normes marchandes et sociales, encadré par les

institutions de l'Etat-Nation, protégé par les barrières à la concurrence et par l'autonomie monétaire nationale, qui est mis en cause. La détermination des salaires nationaux devient beaucoup plus directement contrainte par la concurrence internationale sur les prix et plus sensible aux distorsions et fluctuations des taux de change. Les « acteurs globaux » que sont les entreprises à vocation multinationale intègrent en leur sein les logiques productives et marchandes transnationales : le tronçonnement du processus productif, les échanges croisés intra-branches, les implantations à l'étranger – tous processus fortement soulignés par Lionel Fontagné – participent à leurs stratégies. Ce faisant, ces firmes se détachent des solidarités sociales internes à chaque pays, reportées sur des Etats nationaux jugés d'autant plus dispendieux. Le conflit s'aiguise entre la recherche de la compétitivité des coûts et les prélèvements supportant ces solidarités, méchamment qualifiés de « coin fiscal-social ». Les firmes multinationales impulsent la mobilité sélective des facteurs de production – le capital, le travail très qualifié – et font pression sur les Etats pour garantir « l'attractivité » du territoire dont ils ont la charge à l'égard de ces facteurs mobiles. Comme le faisait remarquer un participant, ces firmes bâtissent leur stratégie sur la base d'une vision mondiale des marchés, elles sont moins tributaires de la demande interne et, de ce fait, moins « fordistes », plus tolérantes aux inégalités intra-nationales.

Si elle est abandonnée à elle-même, cette dérive vers un corporatisme néo-libéral induira des inégalités prononcées entre les salariés bénéficiant, grâce à leur qualification personnelle et à leur appartenance d'entreprise, des gains de l'ouverture internationale et les salariés vulnérables aux changements que cette ouverture impulse, en raison de la nature ou de la faiblesse de leur qualification, mal adaptée aux mutations techniques. Les dispositifs qui les solidarisaient dans le cadre national, comme les conventions de branche ou la protection sociale fondée sur des prélèvements supportés par les entreprises, perdent de leur force de cohésion. L'appariement ségrégatif des gagnants d'un côté, des perdants de l'autre, inhibe les politiques redistributives. Pourtant, Lionel Fontagné le soulignera, la présomption d'efficacité économique bien souvent censée légitimer une telle mise en cause des modèles sociaux ne doit pas être acceptée comme une idée reçue : les évidences empiriques de la comparaison internationale démentent l'idée qu'un modèle social ambitieux et consistant serait par nature défavorable à la compétitivité d'un pays. Entre la qualité du modèle social et la compétitivité de l'économie, les causalités sont réciproques.

La mise à l'épreuve des systèmes nationaux de relations professionnelles et de protection sociale par la pression concurrentielle est aussi un test de leur qualité et de leur capacité d'adaptation. De celles-ci, il ne faut pas préjuger trop vite : ces systèmes nationaux, quoique ébranlés, sont loin de

s'effondrer sans résistance sous les coups de boutoir de la mondialisation. Ils peuvent manifester une capacité de renouvellement qui est aussi fonction des stratégies définies par les acteurs nationaux. Les pays européens sont, à cet égard, autant de cas d'espèce qui méritent une attention précise. Cette réalité incite à ne pas considérer la mondialisation comme un simple mouvement d'uniformisation, qui lisserait sans distinction les spécificités institutionnelles nationales. Ces spécificités, lorsque les stratégies des acteurs nationaux savent à la fois les mobiliser et les actualiser, peuvent contribuer positivement à l'insertion internationale du pays.

En outre, bien que le mouvement d'intégration soit suffisamment intense pour exercer une pression inédite sur les modèles sociaux, ce n'est pas pour autant, comme l'a montré précisément Lionel Fontagné, un processus achevé. Les protections nationales résistent suffisamment pour constituer encore un obstacle prononcé à une intensification supérieure des échanges. Si la libéralisation, mesurée par les moyennes tarifaires, a fortement progressé au cours des dernières décennies, les Etats mobilisent des instruments sélectifs – les pics tarifaires, concentrés sur certains produits ; les tarifs spécifiques ; l'action antidumping ; les normes techniques – pour freiner cette libéralisation et l'orienter en faveur des intérêts qu'ils défendent. La progression de préoccupations nouvelles, notamment environnementales et sanitaires, légitime l'introduction de protections adaptées, dont la transparence et la justification, eu égard notamment à l'évaluation des risques, sont discutées au sein de l'OMC. Ces questions sont au cœur, depuis la réunion de Doha, du cycle de négociations commerciales, qui a pour objectif de réduire les distorsions qui peuvent être introduites, dans les échanges de biens et de services, par des protections peu transparentes et éventuellement abusives. Le CEPII a mobilisé un modèle d'équilibre général, MIRAGE, pour évaluer les gains de commerce mondial à attendre d'une réduction plus résolue de ces distorsions, selon différentes hypothèses (concernant par exemple l'écrêtage des pics tarifaires) . Ces gains sont significatifs mais modérés, plus substantiels cependant lorsque les distorsions liées aux pics tarifaires sont franchement réduites. Ils sont particulièrement concentrés sur la région asiatique. L'exercice relativise, sans la nier, la portée de l'intégration des marchés de biens et de services – considérée toutes choses égales par ailleurs – mais montre aussi que des conflits commerciaux aigus seraient inutilement coûteux.

La refonte des solidarités sociales et leur robustesse face aux tensions concurrentielles supposent que la modernisation des dispositifs nationaux puisse s'appuyer sur la recherche d'une articulation nouvelle entre règles marchandes et normes sociales au sein même des échanges mondiaux. L'espace européen offre à cet égard une pertinence potentielle. Il participe aujourd'hui à cette libéralisation des échanges – l'ouverture est typiquement

un phénomène intra-européen – et n'échappe pas à ses implications sur la gestion économique, mais il peut être un lieu d'émergence de règles sociales qui pèsent sur cette gestion. Durant la période de transition à l'Union monétaire, cette possibilité est restée fondamentalement entravée : les choix effectués pour gérer cette transition ont conduit les Etats à pratiquer des politiques nationales de désinflation compétitive, certes convergentes mais bien peu coopératives, et à faire peser sur les marchés nationaux du travail le poids des ajustements macroéconomiques. Le chômage de masse européen est devenu partie prenante du régime de politique économique qui a dominé cette période, en contribuant à l'ajustement compétitif des salaires et des prix. C'était antagonique avec la construction de l'Europe sociale et avec l'émergence d'une norme de plein emploi de qualité à l'échelle européenne.

La monnaie unique une fois en place, la possibilité d'une relation positive et dynamique entre la politique économique et l'effort pour le plein emploi s'est de nouveau ouverte. Des conseils d'Amsterdam et de Luxembourg en 1997 à celui de Lisbonne en 2000, l'affirmation de la stratégie européenne pour l'emploi a constitué un élément nouveau et important de l'action publique communautaire. L'emploi est désormais reconnu comme une question d'intérêt commun aux différents pays et n'est plus cantonné, au nom de la subsidiarité, au seul domaine national. Le contenu de cette stratégie s'est avéré sujet à ambivalences et à controverses, tout comme les procédures mobilisées. Mais la confirmation d'une phase de croissance, après 1997, contribua d'elle-même à une maturation de cette stratégie « en permettant de situer les objectifs d'employabilité et d'adaptabilité dans une perspective de retour vers le plein emploi et d'amélioration de la qualité des emplois sans que les critères de Maastricht ou du Pacte de stabilité n'exercent un effet trop contraignant ». La consolidation de cette inflexion a cependant buté sur les conflits, politiques et institutionnels, qui handicapent l'action publique en Europe. La vision conservatrice de la BCE revient à entériner l'infériorité persistante des performances de croissance européennes aux performances américaines et à nier, paradoxalement, toute vertu libératrice à la monnaie unique, qui allège pourtant les contraintes pesant auparavant sur chaque pays considéré individuellement. Elle la conduit à pratiquer une gestion monétaire marquée par l'inertie face aux risques dépressifs (au nom des risques d'inflation à long terme !), si bien que la médiocrité de la croissance européenne devient quasiment une prophétie auto-réalisatrice. La stratégie pour l'emploi est restée subordonnée à la définition et à l'exercice d'un *policy mix* lui-même déséquilibré. Lorsque la conjoncture s'est retournée en 2000-01 et que les espoirs d'une reprise rapide dès 2002 se furent évanouis, le corset fit sentir ses contraintes latentes : « La modération salariale et la flexibilité des marchés du travail renforcent leur position dominante tandis que les objectifs d'amélioration qualitative,

toujours présents dans le discours, ne semblent plus faire l'objet d'avancées concrètes » .

Les marchés financiers : le goût du risque, jusqu'où ?

La marchandisation croissante des échanges, la circulation intensifiée des marchandises et l'intégration resserrée des marchés de biens et de services ne sont pas des évolutions qui interviennent toutes choses égales par ailleurs, selon une logique qui ne répondrait qu'aux incitations à l'échange exercées par les avantages comparatifs des participants. Ces évolutions sont surdéterminées par la globalisation du capital : son accumulation et son allocation, qui structurent le réseau des échanges, sont déterminées à l'échelle planétaire par l'interaction de stratégies managériales et de comportements patrimoniaux, dont les marchés financiers globalisés sont le lieu de confrontation.

Anton Brender, en professionnel expert, s'est livré à une analyse fine de ces marchés, trop souvent agrégés dans l'expression courante comme une unique et vague entité toute-puissante. Si la montée en puissance des marchés financiers est générale au sein de sociétés dotées d'une forte richesse patrimoniale, il est important de distinguer entre les marchés de produits dérivés, les marchés obligataires et les marchés d'actions. Les premiers n'ont pas pour rôle d'allouer des financements mais de gérer le risque en le divisant. Les agents preneurs de risque en acceptent la charge – en contrepartie de gains espérés bien sûr et sous l'hypothèse de leur capacité à analyser et à supporter les risques qu'ils assument. Ce faisant, ils en déchargent d'autres, comme les banques, qui peuvent ainsi distribuer plus largement du crédit aux entreprises ou aux ménages qui n'ont pas accès aux marchés financiers. Elles le font en étant moins contraintes par les limites de leurs fonds propres. Ainsi, le risque de crédit, attaché à la possible défaillance du débiteur, peut être dissocié du risque de taux, lié à la volatilité à venir des taux d'intérêt. Cette dissémination des risques supprime certaines bornes à la croissance. A l'échelle internationale, elle évite par exemple le risque de déflation lié à l'excès d'épargne japonaise en favorisant un placement actif de cette épargne sur les marchés américains. Les marchés dérivés participent ainsi à l'activation des courants dominants de la finance internationale. Evidemment, une question majeure, entre autres, se pose : dans quelle mesure la division des risques attachés à une opération élémentaire a-t-elle pour contrepartie une amplification générale des risques que les agents économiques sont prêts à prendre ? C'est le phénomène bien connu de « l'aléa moral », notion qui vient de l'assurance : des voitures individuellement plus sûres peuvent inciter l'ensemble des conducteurs à prendre plus de risques, si bien qu'au bout du compte, le « risque systémique » peut s'accroître...

A l'encontre d'une telle dérive, les marchés obligataires constituent pour Anton Brender un facteur stabilisateur. Lorsqu'ils sont suffisamment consistants et bien régulés, ils jouent un rôle de canal de transmission de la politique monétaire. Ils permettent à une politique monétaire pragmatique et réactive d'inscrire son action dans la structure des taux d'intérêt. Si la banque centrale a une stratégie lisible, les changements qu'elle pratique dans ses taux d'intervention orienteront les taux longs obligataires. Ce couplage stabilisateur des marchés obligataires et de la banque centrale a été positivement éprouvé aux Etats-Unis au cours des années 1990 et a permis, dans certaines limites, une stabilisation de la conjoncture américaine. Lorsque cette conjoncture est déprimée, le relâchement de la politique monétaire et la détente conséquente des taux longs sont un puissant facteur de stabilisation. En particulier les techniques de renégociation des prêts permettent d'en faire porter l'impact non seulement sur les crédits nouveaux mais sur le stock de dettes accumulées. Ce facteur de stabilisation joue à plein dans l'économie américaine en 2002 : sans avoir la capacité de contrer la récession, intervenue en 2001, il en limite l'ampleur et la durée, notamment en faisant bénéficier les consommateurs américains d'une situation de trésorerie facilitée. Dans quelle mesure est-ce un expédient transitoire ? Il est difficile aujourd'hui de répondre simplement à cette question mais le rôle stabilisateur des marchés obligataires est en tout cas un bon argument pour ne pas supprimer trop vite les dettes publiques...

Les limites à la stabilisation existent néanmoins. Elles sont fondamentalement localisées, pour Anton Brender, dans les marchés d'actions. Ces derniers amplifient les fluctuations, notamment parce que la détermination des cours est fortement influencée par les raisonnements platement extrapolatifs des analystes financiers, peu lucides sur les risques de retournement. Ces cours résument un état des opinions qui est très éloigné d'une analyse stratégique rigoureuse. Le caractère très conventionnel de la mesure des comptes et du bilan d'entreprises organisées à l'échelle mondiale – par exemple, comment provisionner dans les comptes consolidés un risque de défaillance très localisé ? – participe à cette imperfection fondamentale de l'évaluation des entreprises sur les marchés d'actions. L'évaluation des primes de risque et les effets de richesse qui en découlent sont procycliques à l'excès : on ne croit aux risques et on ne perd les illusions sur sa richesse qu'une fois que les « corrections » sont survenues ... Les grands investisseurs internationaux adoptent des stratégies de placement très sélectives, concentrées sur des activités et des pays qui focalisent à un moment donné des espoirs de rendement très élevé. Ces espoirs, trop influencés par des opportunités marginales et risquées, surestiment les rendements probables et sous-estiment l'hétérogénéité des risques. La politique macroéconomique et la politique prudentielle, et leur coordination à l'échelle internationale, ont fort à faire pour promouvoir des corrections préventives, qui évitent les

dénouements quelque peu catastrophiques. A vrai dire, les dispositifs qui permettraient d'aller en ce sens restent bien limités et c'est plutôt l'emprise des marchés sur la politique qui prévaut aujourd'hui, ainsi que l'a souligné Dominique Plihon.

De l'analyse nuancée du jeu des marchés par Anton Brender, découle une idée importante, qu'il a exprimée plus nettement au cours des débats : parce que les marchés financiers manient une information complexe et que leur maîtrise est difficile, même dans des sociétés développées dotées de solides institutions, on pourrait dire un peu brutalement qu'ils ne sont pas faits pour tout le monde. En particulier, il y a de bonnes raisons pour être sceptique à propos de leur capacité à accompagner le développement des économies émergentes : par définition, ces économies sortent du sous-développement et elles n'ont pas d'histoire qui puisse être aisément mémorisée par les capacités limitées des marchés financiers (qui aiment bien finalement les histoires simples...). Si les marchés ne savent pas analyser la dynamique propre aux économies émergentes, ses perspectives et ses risques, c'est évidemment une conclusion qui signifie le constat de leur incapacité à pouvoir gérer une mondialisation équilibrée et stable. Cela signifie aussi qu'il y a place pour des mesures nationales de contrôle des mouvements de capitaux dans ces économies, notamment à l'entrée.

Les économies émergentes, et encore plus celles qui n'émergent pas, manifestent des risques collectifs qui leur sont propres et qui ne peuvent être traités par les techniques des marchés dérivés. Les dégâts du SIDA, déjà effectifs en Afrique et encore largement potentiels mais inquiétants en Asie, en sont un exemple majeur et dramatique : quel investisseur privé ira financer la formation du « capital humain » dans des pays où l'espérance de vie peut chuter suffisamment pour limiter la durée de vie active elle-même ? Il faut là des dispositifs financiers et assurantiels spécifiques et des institutions financières internationales qui reconnaissent positivement les efforts méritoires que font des gouvernements de pays pauvres pour lutter contre la misère et la maladie sans mettre au premier rang de leurs priorités l'ouverture et la libéralisation financières, lesquelles répondent plutôt à des intérêts externes dans le cas de telles économies. Dans *La grande désillusion*, Joseph Stiglitz donne des exemples précis montrant que tel n'est pas aujourd'hui l'attitude dominante de ces institutions, tout particulièrement dans le cas du FMI.

Capitalisme carnassier versus capitalisme patrimonial ?

Dans la foulée d'Anton Brender, la force de l'intervention de Michel Aglietta fut de montrer que l'instabilité des marchés d'actions n'est pas uniquement une difficulté restant localisée dans ce marché, susceptible d'être compensée par le jeu des marchés obligataires, mais qu'elle repose sur des

principes de gestion qui contaminent en profondeur la conduite des entreprises et la régulation macroéconomique.

Dès lors que la création de valeur pour l'actionnaire s'impose comme le principe directeur de la gestion, l'unique indicateur qu'est le cours de bourse prend une importance démesurée : il est censé évaluer correctement la valeur fondamentale d'une entreprise complexe, largement à partir d'informations externes qui participent à l'anticipation de sa trajectoire de croissance et de rentabilité. Cette anticipation est soumise à toutes les incertitudes qui brouillent la valeur fondamentale. Elle est sujette à une volatilité qui donne prise aux menaces d'OPA et au développement d'un véritable marché du contrôle des entreprises : on a affaire à un « capitalisme carnassier » (*dixit* Michel Aglietta) qui fonctionne par menace permanente de la prédation et qui s'alimente aussi d'un marché des « managers mercenaires ». C'est la fin de la culture d'entreprise classique, celle qui était associée à un mode très différent de relation entre l'entreprise et la finance incarnée par la banque. Cette dernière procédait à une évaluation de long terme de l'entreprise à partir d'une information interne et sur la base d'un « *monitoring* » soigneux : la prime de risque incorporée aux taux d'intérêt pratiqués était fonction de la solvabilité anticipée de l'entreprise et celle-ci définissait une stratégie à long terme pour gérer cette contrainte de solvabilité. Si cette stratégie s'avérait capable de garantir une croissance régulière de l'entreprise, celle-ci pouvait affirmer une certaine autonomie vis-à-vis de la finance. Mais ce « capitalisme corporatiste » est passé de mise.

Aujourd'hui l'actionnaire est au poste de commande et l'internationalisation de l'actionnariat universalise en pratique cette domination. La gestion selon la création de valeur actionnariale vise à obtenir une survalueur des fonds propres comparativement à un taux de profit normal représenté par le coût d'opportunité des fonds empruntés. C'est le principe de « *return on equity* » (le fameux ROE ou retour sur fonds propres), dont la norme exogène (les 15 %) s'est imposée aux entreprises cotées. Un tel mode de gestion soulève une contradiction fondamentale : en visant plus que le taux de profit normal, il comporte une exigence de profit en déséquilibre pour l'entreprise concernée au sein d'un régime de croissance supposé régulier. Des entreprises dotés d'avantages monopolistiques spécifiques peuvent y parvenir durablement (Michel Aglietta donnait l'exemple de Microsoft), mais pour la plupart des entreprises, de tels avantages ne sont que transitoires. L'instabilité est fondamentalement inscrite dans la gouvernance selon le principe de la valeur actionnariale.

Les entreprises soumises à ce principe connaissent des mutations profondes. L'entreprise hiérarchisée évolue vers une entreprise en réseau, où la contribution de chaque composante à la valeur actionnariale est évaluée. Les financiers de l'entreprise prennent le pas sur les ingénieurs. Afin d'ac-

croître le ROE, des efforts d'économie de capital sont systématiquement pratiqués, par différentes méthodes : le recentrage sur les métiers de base et l'externalisation de fonctions productives, la croissance externe et la rationalisation, le rachat d'actions, y compris par endettement. Les bilans ne sortent pas indemnes de ces opérations et leur évaluation devient incertaine, en particulier celle des *goodwills* (les actifs acquis par croissance externe).

Les dégâts ne sont pas restés limités à certaines entreprises isolées qui en auraient trop fait. La diffusion du principe de valeur actionnariale dans les entreprises confère au marché boursier un impact macroéconomique démultiplié, *a fortiori* s'il interagit avec la distribution du crédit : l'achat d'actions recourt au crédit et des actions favorablement cotées facilitent l'accès à ce même crédit ! Ce couplage de la Bourse et du crédit est un puissant facteur d'instabilité cyclique dès lors que la méconnaissance de la valeur fondamentale des projets développés par les entreprises favorise la formation de bulles spéculatives. Les modalités de la concurrence participent à cette instabilité : les industries de réseau typiques de la révolution informationnelle sont le lieu de rendements croissants, qui incitent à une concurrence par l'offre pour éliminer les concurrents, capter la clientèle et monopoliser les réseaux concernés ; mais dans le cours d'un tel processus, c'est la suraccumulation de capital, les surinvestissements qui guettent et la volatilité accrue des cours, dans la phase finale d'envolée boursière, en est un signe avertisseur. Lorsque cette suraccumulation est révélée, notamment à cause de débouchés surestimés, les primes de risque, jusque-là sous-évaluées, se retournent à la hausse et les probabilités de faillite augmentent : l'endettement accumulé prend le dessus sur les *goodwills*. La trajectoire de l'industrie européenne des télécommunications est typique de cet enchaînement.

Le débat, à cet égard, a souligné la spécificité des entreprises européennes. Au cours des années 1990, la croissance européenne n'a pas tiré le même bénéfice de la révolution informationnelle que son homologue américaine, le retard d'investissement et de productivité européen s'est accentué. Mais les entreprises d'origine européenne se sont détachées de leurs bases nationales et régionales. Aiguillonnées par les performances différentielles de rendement, elles ont joué, via les investissements directs et la croissance externe, les survaleurs américaines. La corrélation des bourses américaines et européennes est devenue très prononcée : elle est à la fois structurelle – des entreprises transatlantiques cotées sur les différentes places – et mimétique – la contagion des vagues spéculatives. Le retournement généralisé des bourses à partir de la mi-2000 a pris à contre-pied les entreprises européennes lancées dans ces stratégies. Sans avoir autant participé que les firmes américaines à la suraccumulation de la vague d'expansion,

elles ressentent davantage à certains égards le contrecoup du retournement et ne disposent pas des mêmes capacités technologiques pour y faire face.

Une fois le retournement intervenu, l'ajustement des bilans est long et douloureux, entraîne des restructurations coûteuses en pertes d'emplois et engendre des tendances dépressives et déflationnistes. La sortie de crise est d'autant plus difficile que les politiques économiques sont incapables d'exercer les impulsions nécessaires. Michel Aglietta soulignera à cet égard l'inadaptation du pacte européen de stabilité et de croissance et « l'archaïsme » doctrinal de la Banque Centrale Européenne. La BCE raisonne en fonction d'un modèle dépassé, très lié à l'expérience allemande antérieure : celui d'une banque centrale orientant l'évolution des revenus grâce à une norme monétaire intériorisée par les partenaires sociaux et d'un système bancaire hiérarchisé tenant en respect les marchés financiers. La conception de la stabilité des prix ne devrait plus être la même au sein d'économies où la libéralisation financière a rendu obsolète ce modèle.

L'action contre la cyclicité exagérée des marchés financiers devrait faire partie de la mission des banques centrales, au travers d'une politique monétaire préventive bien dosée – ce que même la FED, consciente pourtant de « l'exubérance irrationnelle » des marchés, n'est pas parvenue à réaliser – et de freins prudentiels mis aux effets de levier qui parient sur l'endettement pour acquérir des titres supposés destinés à se valoriser sans limite. Cette action de « re-réglementation », pour Michel Aglietta, permettra de rééquilibrer les rapports de force entre les partenaires de l'entreprise, de diminuer la pression de la création de valeur actionnariale et de réintroduire des contrôles sur des managers éventuellement manipulateurs et avant tout soucieux de leurs propres rémunérations (via les stocks-options en particulier). Les dégâts auxquels ont conduit l'incertitude et la fragilisation des bilans suscitent de fait aujourd'hui des réactions. Christian de Boissieu a également insisté sur les enjeux de la régulation bancaire et financière (convergence et transparence des normes comptables, chartes de bonne gouvernance, etc.) dans le « monde post-Enron ».

La discussion a esquissé un débat central. Dans un article devenu de référence, Michel Aglietta avait lancé l'idée d'un « capitalisme patrimonial » susceptible d'une domestication par l'intervention sociale et syndicale dans la gestion des investisseurs institutionnels. Cette approche est-elle compatible avec les contradictions et l'instabilité destructrices engendrées par le « capitalisme carnassier » ? Michel Aglietta répondra sans échappatoire à cette interpellation. Pour lui, le pouvoir des investisseurs institutionnels est là pour durer. Le vieillissement irréversible mais progressif des sociétés développées nourrit une abondance d'épargne financière : avant de déboucher sur le gonflement de la proportion des plus âgés, ce vieillissement commence par augmenter la part de la main d'œuvre d'âge mûr et actif (les

40-65 ans) qui est celle manifestant la plus forte propension à l'épargne. Une garantie satisfaisante des régimes publics de retraite par répartition est nécessaire pour éviter les risques de surcapitalisation financière, qui seraient suscités par un excès d'épargne de précaution face aux menaces affectant les régimes publics. Mais, même en présence de cette garantie, qui ne va pas aujourd'hui de soi, l'épargne financière d'origine salariale est destinée à s'accroître considérablement au sein des sociétés développées sur les premières décennies du siècle. Pour canaliser efficacement cette épargne financière, il faut, selon Michel Aglietta, aller en direction de formes de capitalisation collectivement contrôlée plutôt que de la promotion de l'épargne individuelle. Il y a longtemps, les banques étaient fragiles lorsque les salariés étaient rémunérés en espèces et la bancarisation des salaires versés sous forme de dépôts a été un facteur essentiel de consolidation des banques. L'enjeu qui concernait hier les *flux* de revenus salariaux concerne aujourd'hui les *stocks* d'épargne d'origine salariale : les formes financières instables du capitalisme carnassier sont à dépasser par des institutions soumises à garanties collectives et à contrôle salarial, des fonds de pension obligatoires et socialisés. Il s'agit de promouvoir des actionnaires institutionnels qui puissent échapper aux comportements mimétiques caractérisant aujourd'hui les actionnaires individuels et les fonds de placement. « Le capitalisme peut aller dans le sens du progrès social si on lui impose des contraintes bien pensées », dira Michel Aglietta. Il ajoutera qu'il s'agit aussi d'un enjeu démocratique : à quelle souveraineté obéit la finance ?

On peut aussi considérer que les propositions de grands programmes d'aide au développement formulées par Dominique Plihon et la mobilisation financière qu'ils exigent soulèvent la question de l'allocation de l'épargne financière abondante des pays du Nord, et de l'Europe en particulier, au fur et à mesure de leur vieillissement progressif dans les premières décennies du siècle. Cette épargne va-t-elle aller conforter le leadership économique américain, qui s'alimente d'une croissance démographique (y compris par immigration) plus rapide qu'en Europe ? Ou va-t-elle contribuer à un développement humain plus équitablement réparti, là où les populations actives, jeunes et nombreuses, restent sous-équipées, sur les plans matériel et éducatif, mais fortes d'un potentiel de rattrapage impressionnant ? Ce sont les relations à long terme de l'Europe avec les régions en retard de développement, à l'Est et au Sud, qui sont ici concernées. L'enjeu de socialisation des circuits financiers aujourd'hui dominés par les marchés privés existe aussi à l'échelle internationale.

Cet article n'a pas pour ambition de trancher ce débat, vis-à-vis duquel les participants syndicaux au séminaire se sont positionnés avec beaucoup de prudence... On le laissera donc ouvert. La thèse et l'appellation même

du capitalisme patrimonial suscitent la controverse mais se réfèrent à des enjeux objectivement posés. Les implications ne sont pas minces pour la conception de l'action collective au sein de nos sociétés : quelle combinaison faut-il viser entre la redéfinition de l'action publique, en direction de normes réglementaires plus contraignantes, et la participation des acteurs sociaux au changement des comportements des entreprises et des investisseurs institutionnels ? Peut-on avoir à la fois une taxe Tobin dissuasive et efficace et des fonds d'épargne salariale vertueux, ou l'un plutôt que l'autre ? Il est clair en tout cas que les défaillances actuelles de l'action publique, spécialement en Europe, appellent sans tarder des corrections. C'est aussi le cas des modèles internes de gestion et de gouvernance des entreprises : il serait sans doute dommage pour les salariés qu'à cet égard la partie se joue uniquement entre les managers et les actionnaires !